



LIVRET D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS 2024/2025



Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Clermont Auvergne



SOMMAIRE

Présentation de l'INSPÉ Clermont auvergne	5
L'université Clermont Auvergne	6
Service de la formation	10
Calendrier universitaire	10
Bibliothèque universitaire	11
Canopé	11
Recherche	12
Relations internationales	13
Environnement numérique et ressources informatiques	14
Utilisation de l'ENT et de la plateforme de travail moodle	15
Installation de Microsoft 365 et teams	16
Vie étudiante	19
Restauration	19
Activités sportives (SUAPS)	20
Activités culturelles (SUC)	20
Service université handicap (SUH) et service des santé universitaire (SSU)	21
Crèche universitaire	21
Service social UCA	22
Cellule Alex	22
Infirmierie	22

Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique et ont à la fois valeur de féminin et masculin.



LE MOT DU DIRECTEUR

Chers étudiants,
Au nom des enseignants, enseignants-chercheurs et personnels administratifs et techniques, je vous souhaite la bienvenue à l'Inspé Clermont Auvergne.

Les formations portées par l'INSPÉ couvrent les champs de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, aux niveaux Licence et Master ainsi qu'en formation continue. Elles ont une orientation résolument professionnelle tout en étant profondément ancrées dans les recherches en éducation. Nos formations visent à tisser des liens entre les résultats de la recherche et le développement de compétences professionnelles. C'est parce que les métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation nécessitent de faire appel à un ensemble de domaines de recherches en éducation que l'INSPÉ s'appuie principalement sur un laboratoire de recherche pluridisciplinaire dans le domaine de l'Éducation et de la Formation, le laboratoire ACTÉ.

En partenariat avec un grand nombre d'acteurs (composantes de l'université, Rectorat, associations partenaires de l'institut...) l'INSPÉ, à travers ses quatre campus de formation (Aurillac, Chamalières, Le Puy-en Velay, Moulins), contribue à la politique de déploiement territoriale de l'offre de formation de l'Université Clermont Auvergne.

La plupart des formations que nous proposons sont pensées pour accueillir un public en formation continue notamment à travers la mise en place de formations hybrides, comodales ou à distance.

L'ensemble des équipes pédagogique, administrative et technique se mobilisent depuis plusieurs années au service des étudiants. Sous la responsabilité de l'équipe de direction, les personnels travaillent à améliorer la qualité du service offert aux étudiants et aux personnels de l'Éducation Nationale.

L'année de formation que vous entamez sera à la fois riche et exigeante. Elle appelle de votre part un réel engagement. Sachez que vous pouvez compter sur celui de l'ensemble des personnels qui travaillent au sein de notre institut.

Tous mes vœux de réussite vous accompagnent.

Je souhaite que votre passage à l'INSPÉ Clermont Auvergne soit le tremplin de votre épanouissement intellectuel, social, culturel, professionnel et personnel.

Ludovic MORGE
Professeur des universités
Directeur de l'INSPÉ Clermont auvergne

L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE - UCA

L'université Clermont auvergne propose une offre de formation pluridisciplinaire.

Elle accueille près de 36 000 étudiants dont 1036 doctorants.

Elle est présente sur les 7 sites de Clermont-Ferrand, Aubière, Montluçon, Vichy, Moulins, le Puy-en-Velay et Aurillac.

L'Université Clermont Auvergne, c'est :

- 4600 étudiants de nationalité étrangère dont 500 dans le cadre de partenariats interuniversitaires et 150 co-tutelle de thèses
- 3300 personnels, dont 1281 chercheurs et enseignants-chercheurs titulaires et 1937 personnels techniques et administratifs
- 3204 personnels (tous statuts confondus) dans les 47 structures de recherche en partenariat avec de nombreux établissements et organismes (CNRS, Inserm, INRA, IRD, VetAgroSup, IRSTEA...) et 4 centres internationaux de Recherche
- 6 Instituts : l'Institut Droit, Économie, Management; l'Institut Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales; l'Institut des Sciences; l'Institut Sciences de la vie, santé, agronomie, environnement; Clermont Auvergne INP (le 5e Institut National Polytechnique de France) et qui est un établissement composante; l' Institut Universitaire de Technologie (IUT Clermont Auvergne) issu de la fusion des deux IUT
- 20 composantes de formation
- 350 formations dont 17 DUT, 2 DEUST, 1 PACES (première année commune aux études de santé), 3 formations paramédicales, 3 cycles préparatoires, 27 licences, 51 licence pro, 1 PAS, 1 LAS, 7 diplômes d'ingénieurs, 1 capacité en droit et 54 masters
- 535 accords de coopération.

Le 1er janvier 2021 a vu naître la nouvelle Université Clermont Auvergne - Établissement Public Expérimental (EPE).

La création de cette nouvelle université vise à intégrer la stratégie des différents acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche en Auvergne dans un processus de co-construction engagé avec la fusion des deux universités clermontoises et la démarche de labellisation I-SITE. L'initiative CAP20-25 a soutenu le développement de cette nouvelle université de recherche intégrée, appuyée sur une signature thématique identifiante, "Concevoir des modèles de vie et de production durables".

PRÉSENTATION DE L'INSPÉ CLERMONT AUVERGNE

Les Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ) ont été créés dans le cadre de la loi pour l'école de la confiance en 2019 en remplacement des ESPE. Ils sont accrédités conjointement par les ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Éducation nationale.

L'INSPÉ Clermont Auvergne est une composante de l'Université Clermont Auvergne contribuant à la recherche et à la formation aux métiers de l'éducation ainsi qu'à la politique de développement territorial à l'échelon régional. Elle prépare notamment les étudiants aux métiers d'enseignant dans le 1^{er} ou 2nd degré et de conseiller principal d'éducation en mobilisant : recherche, enseignants de l'INSPÉ, des UFR et professionnels de l'enseignement scolaire (enseignants, corps d'inspection, chefs d'établissements...).

L'INSPÉ propose également une offre orientée vers d'autres métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (promotion de la santé, besoins éducatifs particuliers, formation des formateurs et formatrices, numérique...).

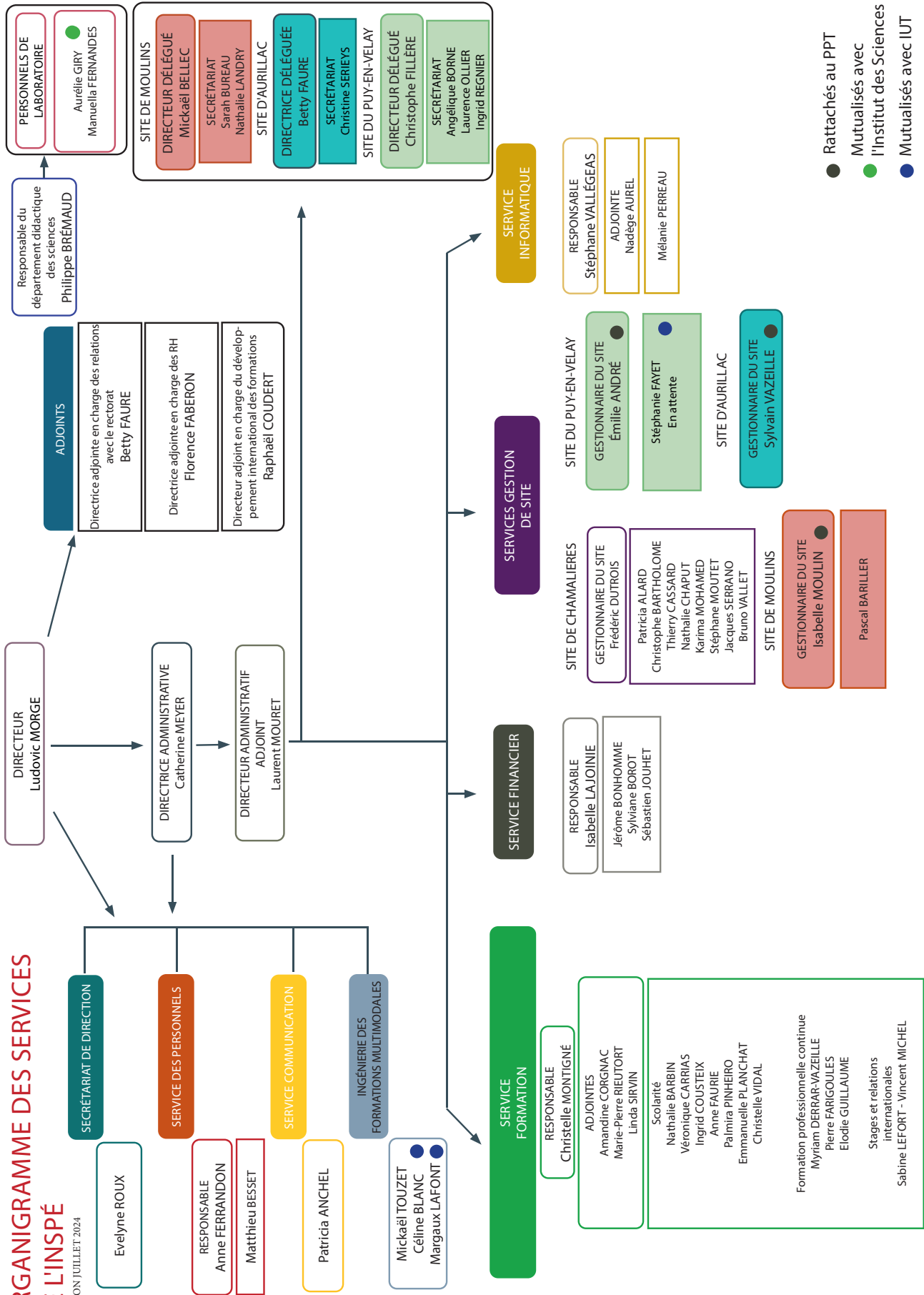
Ses formations sont réalisées en lien étroit avec de nombreux partenaires.

GOUVERNANCE DE L'INSPÉ

L'institut est dirigé par une équipe de direction composée d'un directeur, de trois directeurs adjoints, d'une directrice administrative et d'un directeur administratif adjoint. Conformément aux textes en vigueur, il possède deux instances de gouvernance : le conseil d'institut et le conseil d'orientation scientifique et pédagogique. Le conseil d'institut est composé de trente membres (16 élus, 14 nommés), il porte le projet global de l'INSPÉ. Le conseil d'orientation scientifique et pédagogique associe des représentants des formateurs, de l'université et des partenaires institutionnels, associatifs et culturels de l'institut. Il travaille avec le conseil d'institut et remplit des missions de consultation, d'expertise et de prospective sur la formation, la recherche et leur articulation.

ORGANIGRAMME DES SERVICES DE L'INSPÉ

VERSION JUILLET 2024



- Rattachés au PPT
- Mutualisés avec l'Institut des Sciences
- Mutualisés avec IUT

CARTE DES FORMATIONS

SIÈGE DE CLERMONT-CHAMALIÈRES

(Pôle compétence : Recherche / Laboratoire ACTé)

36 avenue Jean-Jaurès C.S. 20001

63407 Chamalières Cedex

Tél. : +33 (0)4 73 31 71 50

- Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) A & B, distanciel 100%
- Licence Sciences de l'Éducation et de la Formation, parcours « Enseignement, Education et Formation »
- Master MEEF 1er degré, parcours « Enseigner en France »
- Master MEEF 2nd degré
- Master MEEF Encadrement éducatif
- Master Sciences de l'Éducation et de la Formation, parcours « Formation de Formateurs », « Ingénierie Pédagogique et Numérique », « Recherche et Expertise en Sciences de l'Éducation et de la Formation », « Scolarisation et Besoins Éducatifs Particuliers »,
- UE Libres dans les domaines de l'environnement durable, du e-learning et de l'orientation vers les métiers de l'enseignement (voir catalogue annuel)
- Formation continue diplômante, qualifiante et certifiante
- Préparation au concours d'enseignement (sous réserve)



CAMPUS DE MOULINS

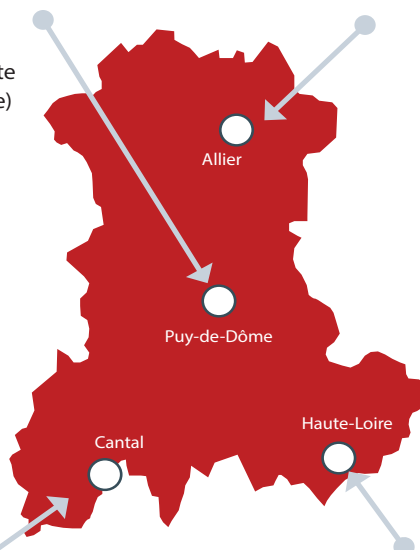
(Pôle compétence : Éducation à la santé)

28 rue des Geais

03000 Moulines

Tél. : +33 (0)4 70 35 13 00

- Licence Sciences de l'Éducation et de la Formation, parcours « Préparatoire aux Professorat des Ecoles »
- Master MEEF 1^{er} degré, parcours « Enseigner en France »
- Formation continue diplômante, qualifiante et certifiante



CAMPUS D'AURILLAC

(Pôle compétence : Enseigner en milieu rural)

25 rue de l'École Normale

15013 Aurillac

Tél. : +33 (0)4 43 79 11 52

- Master MEEF 1^{er} degré, parcours « Enseigner en France »
- Campus connecté (labellisé en 2020)
- Formation modulaire « Classes multi niveaux et enseignement en réseau »
- Formation continue diplômante, qualifiante et certifiante



CAMPUS DU PUY-EN-VELAY

(Pôle compétence : Enseigner dans les établissements français à l'étranger)

8 rue Jean-Baptiste-Fabre

43011 Le Puy-en-Velay Cedex

Tél. : +33 (0)4 71 09 90 50

- Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) A & B, distanciel 100%
- Diplôme d'université « Enseigner dans un établissement français à l'étranger » à distance, 5 parcours
- Master MEEF 1^{er} degré parcours « Enseigner en France », « Enseigner en France et à l'Étranger », parcours M2 « Enseigner dans un établissement français à l'étranger » (en FC et distanciel 100%)
- MOOC Enseigner dans le réseau des établissements français à l'étranger
- CAPEFE (préparation + certification)



OFFRE DE FORMATION DE L'INSPÉ

FORMATIONS DIPLOMANTES

- Parcours 1 Professeur des écoles
 - Parcours 2 Professeur de lycée et de collège
 - Parcours 3 CPE
- DU "PROFESSEURS ET CONSEILLERS PRINCIPAUX D'ÉDUCATION STAGIAIRES - ENTRÉE DANS LE MÉTIER"

Parcours Enseigner dans un établissement français à l'étranger (M2DEEF)
MASTER 2 MEEF
1ER DEGRE

Parcours Enseigner en France et à l'étranger (EEFE)
MASTER MEEF
1ER DEGRE

Parcours Enseigner en France (EEF)
MASTER MEEF
1ER DEGRE

Anglais
Economie - Gestion
EPS
Espagnol
Histoire - Géographie
Lettres modernes
Lettres classiques
Mathématiques
Physique - Chimie
Professeur documentaliste
Sciences de l'ingénieur
SVT

MASTER MEEF
2ND DEGRE

MASTER MEEF
ENCADREMENT
EDUCATIF

Parcours Formation de Formateurs
Parcours Ingénierie Pédagogique & Numérique
Parcours Recherche et Expertise en Sciences de l'Éducation et de la Formation
Parcours Scolarisation et Besoins Éducatifs Particuliers

MASTER SCIENCES
DE L'ÉDUCATION ET DE
LA FORMATION

Parcours 1
Éducation à la santé des enfants, adolescents et jeunes adultes

MASTER
SANTÉ PUBLIQUE

Parcours Enseignement Education et Formation (EEF)

Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPE) - Maîtrise

LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

2 UE libres "Découvrir les métiers de l'enseignement et de l'éducation 1 et 2"
UE libre "Explorer et analyser les modalités de l'e-learning"

2 UE libres "Développement durable"

UE LIBRES

Parcours "Professeur des Ecoles"

Parcours "Enseigner les Lettres en collège et lycée"

Parcours "Enseigner les Mathématiques en collège et lycée"

Parcours "Enseigner l'Histoire et la Géographie en collège"

Parcours "Enseigner les Sciences en collège et lycée"

DU "ENSEIGNER DANS UN ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER"

PRÉPARATION AUX CERTIFICATIONS

Offre de formation réservée aux enseignants et personnels éducatifs en poste.

Contribution à la préparation aux certifications (CAFFA, CAFIPEMF)

Préparations aux certifications (CAPPE)

Préparations aux certifications CAPEFE

FORMATIONS CONTINUE QUALIFIANTE

Offre de formation réservée aux enseignants et personnels éducatifs en poste.

Formation continue modulaire (à l'UE) et actions à la demande

Plan académique de formation, plan départemental de formation

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT A DISTANCE

CAMPUS CONNECTÉ AURILLAC

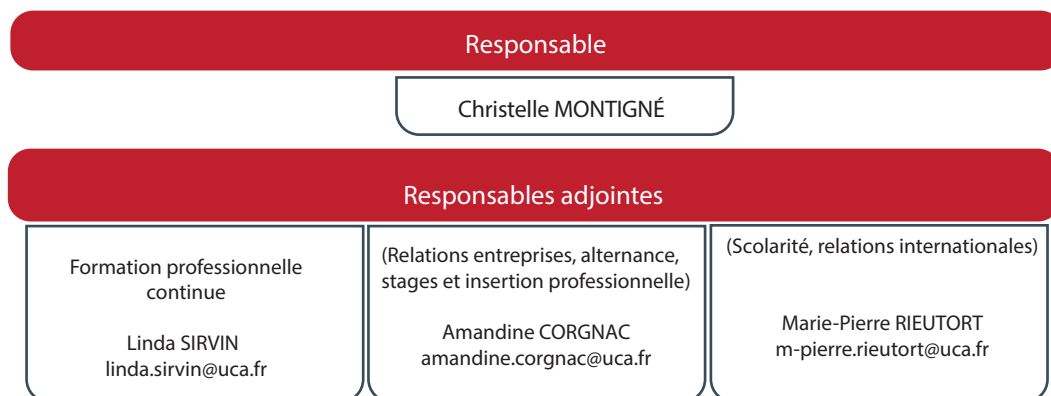
CAMPUS CONNECTÉ LE PUY EN VELAY

DAEU
OPTION A : Littéraire OU OPTION B : SCIENTIFIQUE

SERVICE FORMATION

Le Service Formation, créé en 2020 et réorganisé pour la rentrée 2023, se situe au siège de Chamalières, 1er et 2ème étage du bâtiment E; il travaille en relation étroite avec les secrétariats des campus territoriaux (Aurillac, Le-Puy-en-Velay, Moulins).

Composé d'une équipe unique, transverse et polyvalente de 16 agents, experts dans les domaines de la scolarité, des stages, de l'insertion professionnelle, de la formation professionnelle continue et des relations internationales, il est placé sous la double responsabilité de :



Le service Formation accompagne administrativement l'ensemble des publics apprenants (étudiants, étudiants en situation de handicap, étudiants boursiers, étudiants internationaux, adultes en reprise d'études notamment demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation continue, ...) dans les différentes étapes de leur projet et parcours de formation à l'Inspé.

Scolarité - scolarite.inspe@uca.fr

- Candidatures en ligne (E-CANDIDAT)
- Inscriptions en ligne (IA WEB)
- Edition des cartes étudiantes
- Suivi d'assiduité des étudiants boursiers
- Aménagements des études et des examens pour les étudiants en situation de handicap
- Organisation des examens et des jurys
- Publication des résultats
- Edition et délivrance des diplômes et certificats
- Transfert de dossiers universitaires
- ...

Stages et insertion professionnelle - stages.inspe@uca.fr

- Mise en stage
- Edition des conventions de stage
- Aide à l'insertion professionnelle
- Diffusion d'offres de stage et d'emploi
- Relations entreprises

Formation professionnelle continue et alternance- fpro.inspe@uca.fr

- Premier contact
- Constitution du dossier de financement
- Validation des acquis professionnels (VAP)
- Suivi d'assiduité mensuel (stagiaires FC et demandeurs d'emploi)
- Relation avec les organismes financeurs, France Travail,...
- ...

Relations internationales - ri.inspe@uca.fr

- Mobilités entrantes (Campus France)
- Mobilités sortantes (Césure, stages,...)
- Accueil des étudiants internationaux
- ...

Contact téléphonique (standard) : 04.73.31.71.69

CALENDRIER UNIVERSITAIRE (2024-2025)

- Suspension des cours (Automne) du samedi 26 octobre 2024 après les cours au lundi matin 4 novembre 2024
- Vacances universitaires (Noël) du samedi 21 décembre 2024 après les cours au lundi matin 6 janvier 2025
- Début 2^{ème} semestre à partir du 06 janvier 2025
- Suspension des cours (Hiver) du samedi 22 février 2025 après les cours au lundi matin 03 mars 2025
- Vacances universitaires (Printemps) du samedi 19 avril 2025 après les cours au lundi matin 05 mai 2025
- Fin des activités pédagogiques : le jeudi 17 juillet 2025

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

Les Bibliothèques de l'INSPE Clermont Auvergne font partie des Bibliothèques de l'Université Clermont Auvergne : votre carte étudiant vous permet d'emprunter dans tout le réseau.

Les bibliothèques de l'INSPÉ proposent :

- des collections spécialisées en pédagogie et didactique des disciplines : des livres, des revues, des manuels scolaires et des annales de concours ;
- un fonds de littérature de jeunesse (albums, romans, BD, poésie, théâtre, contes...);
- des ressources électroniques accessibles depuis chez vous (ex : 1000 manuels scolaires en ligne via la plateforme BibliOnDemand ;
- des salles de travail en groupe ;
- des prêts de PC portables.

Plus d'infos sur le site des BU UCA : bu.uca.fr

Pour les contacter par mail : contact.bu@uca.fr

HORAIRES D'OUVERTURE*

Chamalières

Bâtiment E - 2ème étage
Tél. 04.73.31.71.76
Lundi au jeudi :
9h - 18h30
Vendredi : 9h - 16h30

Aurillac

Tél. 04.43.79.11.62
Lundi au jeudi :
8h30 - 18h30
Vendredi 8h30 - 16h

Le Puy en Velay

Tél. 04.71.09.90.65
Lundi-Mardi-Jeudi : 8h45-17h30
Mercredi : 8h45-20h
Vendredi : 8h45-13h

Moulins

Tél. 04 70 35 13 10
Lundi au jeudi : 9h - 18h30
Vendredi : 9h - 15h

* Fermeture pendant les vacances universitaires

CANOPÉ



Placé sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, Réseau Canopé est le réseau de la formation continue des enseignants :

- Création car le réseau édite des ressources pédagogiques transmédias (imprimé, web, mobile, TV), répondant aux besoins de la communauté éducative.
- Les ateliers Canopé (un par département) vous accompagnent également dans vos demandes d'appuis, de projets, d'enrichissement de vos compétences. En entretien individuel, en groupe, sous forme d'animations, d'ateliers, ou encore de formation dédiées, nous cherchons à répondre le mieux possible à vos besoins. Nous pouvons également accompagner vos projets en mettant à disposition du matériel numérique, des expos, des malles sciences,

Venez nous rencontrer, nous serons heureux de vous guider parmi les ressources en prêt, en vente, et de vous accompagner dans les projets que vous voulez mettre en œuvre. Notre espace est convivial, idéal pour co-construire, tester, adapter. N'hésitez plus !

Pour l'académie de Clermont, les ateliers Canopé sont dans les locaux de l'INSPÉ.



ASSURANCES ÉTUDIANTS EN INSPE 2024-2025

Protéger ceux qui s'engagent
pour l'école de demain, c'est ça
être assurément humain.



GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 € entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - APE 6512 Z - Siège social : 148, rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. Les produits distribués par GMF ASSURANCES sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou LA SAUVEGARDE et/ou GMF VIE et/ou Covéa Protection Juridique et/ou AM-GMF. © Gettyimages

RECHERCHE

Les formations dispensées par l'INSPÉ Clermont auvergne sont fortement ancrées dans les recherches en éducation conduites par différents laboratoires du site clermontois : des liens privilégiés existent avec le laboratoire ACTé (Activité, Connaissance, Transmission, Éducation, UPR 4281) mais des liens existent également avec d'autres laboratoires de l'université. Au sein de l'INSPÉ, les liens entre formation et recherche sont particulièrement étroits :

- de la recherche vers la formation : les recherches en éducation sont au cœur des programmes pédagogiques de la formation initiale et continue, que ce soit dans les modules théoriques ou dans les formations professionnalisantes. Dans le cadre d'une formation aux métiers de l'enseignement adossée à la recherche, l'étudiant.e découvre la pratique de la recherche et sait en mobiliser les résultats au service de son développement professionnel.
- de la formation vers la recherche : l'INSPÉ est un centre de ressources et d'expertise qui, à partir de demandes de formation (initiale et continue) émanant des praticiens, fait émerger des projets de recherche réalisés au sein des laboratoires clermontois et dans le cadre de collaborations nationales et internationales.

Laboratoire ACTé

Bâtiment B, 1^{er} étage, Chamalières

Tél. 04.73.31.72.96

Gestionnaire

Patricia ROCHE

Patricia.ROCHE@uca.fr

LE LABORATOIRE ACTÉ (acte.uca.fr)

Le laboratoire ACTé, Activité, Connaissance, Transmission, éducation, est une Unité Propose de Recherche (UPR n°4281). Inscrit dans le domaine « Sciences humaines et humanités », il est associé à la Maison des Sciences de l'Homme et fait partie de l'Institut Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales et de l'École Doctorale des Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales.

Les recherches menées au sein du laboratoire ACTé s'inscrivent principalement en Sciences de l'Éducation et en STAPS. Elles se centrent sur l'activité effective de différents acteurs dans des contextes variés. Cette analyse de l'activité repose, au-delà d'une description, sur la prise en compte de la subjectivité des acteurs. Elle s'attache à la compréhension des modalités de construction et de transmission de connaissances au cœur de l'activité et de son déroulement contextuel. Ces recherches poursuivent deux visées complémentaires, épistémiques et transformatives : il s'agit de mieux comprendre l'expérience et l'activité des acteurs et d'aider pratiquement à leur développement personnel et professionnel.

Quatre thèmes de recherche structurent l'activité scientifique du laboratoire : « Situations de transmission de connaissances et d'apprentissage », « Dynamique des interactions asymétriques », « Développement professionnel », « Conception et évaluation d'outils et de dispositifs »

Sous la direction de Béatrice Drot-Delange, il se compose de 38 enseignants-chercheurs issus de plusieurs champs disciplinaires (sciences de l'éducation, STAPS, didactique professionnelle, psychologie sociale, psycholinguistique, didactiques des disciplines, santé publique, ergonomie, anthropologie), de 27 doctorants, de 2 personnels support à la recherche et de 50 membres associés, l'unité de recherche ACTé bénéficie d'une notoriété internationale notamment en ce qui concerne les questions relatives à l'enseignement, à la professionnalisation, à l'éducation à la santé ou encore à l'arbitrage sportif. Elle est notamment centre collaborateur OMS en lien avec la chaire Unesco « Éducation et Santé ». Ses travaux en ergonomie, en didactique disciplinaire et en didactique professionnelle bénéficient aussi d'une forte audience dans le domaine de la recherche et d'une reconnaissance sociale importante.

PLAGIAT ET COPIE

Extrait de la page 15 du règlement des études et examens de l'UCA :

"La section disciplinaire peut également être saisie après l'épreuve, si un ensemble d'éléments de présomption peut être constitué et consigné dans un rapport du Directeur de la composante :

- similitude d'erreurs et/ou de rédaction sur les copies
- configuration des locaux et places respectivement occupées par les étudiant.e.s en cause lors de l'épreuve
- plagiat...

Concernant les mémoires ou travaux personnels, le plagiat et la contrefaçon sont totalement interdits et constituent une grave violation de l'éthique universitaire : toute édition d'écrit, de composition musicale, de dessin, de peinture ou de toute autre production, imprimée ou gravée en entier ou en partie, au mépris des lois et règlements relatifs à la propriété des auteurs, est une contrefaçon et toute contrefaçon est un délit. Le plagiat consiste en une appropriation du travail de quelqu'un d'autre, en reproduisant sans mentionner la provenance ou la paternité ou sans utiliser les guillemets, tout ou partie d'un texte, d'une image, de données ou d'une idée originale d'un tiers. Toute copie de document ou d'article non référencé sera considérée comme un plagiat et relèvera de la section disciplinaire."

Insultes, agressions, accidents...
contre les risques du métier,
vous avez prévu quoi ?

OFFRE MÉTIER DE L'ÉDUCATION

L'ASL : DÉLÉGATION
DE L'ALLIER
04 70 35 04 38
asl003@autonomesolidarite.fr

L'ASL : DÉLÉGATION
DU CANTAL
04 71 43 19 65
asl015@autonomesolidarite.fr

L'ASL : DÉLÉGATION
DE HAUTE-LOIRE
04 71 02 37 96
asl043@autonomesolidarite.fr

L'ASL : DÉLÉGATION
DU PUY-DE-DÔME
04 73 90 15 60
asl063@autonomesolidarite.fr

Pour adhérer à L'OFFRE MÉTIERS DE L'ÉDUCATION

→ Par téléphone
au 09 74 75 70 70

Appel non surtaxé, coût selon opérateur.
Du lundi au vendredi de 8 h à 19 h 15 et le
samedi de 8 h à 17 h 15 (horaires Métropole).

→ 100 % en ligne
sur le site MAIF

<https://www.maif.fr/enseignants/assurance-professionnelle>
Pour la France métropolitaine, la Guadeloupe,
la Martinique, la Guyane, Saint-Barthélemy,
Saint-Martin (partie française) et Monaco.

→ Contactez
votre délégation

<https://infos.autonome-solidarite.fr/contacter-l-asl>



RELATIONS INTERNATIONALES

L'INSPÉ entretient des accords inter-universitaires et des programmes d'échanges avec différents partenaires étrangers. Ces accords permettent de promouvoir la dimension européenne, francophone et internationale des activités de formation et de recherche dans le domaine de l'éducation et de la formation des enseignants et des formateurs. Ils s'inscrivent dans la politique plus globale des relations internationales de l'université Clermont auvergne en faveur de la mobilité encadrée et de l'ouverture des parcours de formation, en synergie avec les relations européennes et internationales de l'académie de Clermont-Ferrand et la politique extérieure des collectivités territoriales. Les étudiants de l'INSPÉ Clermont auvergne peuvent effectuer des stages à l'étranger ou des semestres d'étude qui sont intégrés dans les cursus de formation. Les étudiants du parcours EEFE du master MEEF ont quant à eux un stage obligatoire de trois mois à l'étranger.

Pour la mise en place de ces stages, l'INSPÉ s'appuie sur les conventions bilatérales et les partenariats construits avec les établissements suivants :

- Argentine : Institut Français de Buenos Aires , Lycée Français Jean Mermoz
- Belgique : Haute Ecole de Bruxelles-Brabant, Haute Ecole Libre de Mosane
- Bénin : Ecole Etoile des nations, établissement international, Cotonou
- Canada : Centre de services scolaire Marguerite Bourgeoys de Montréal, l'Université Saint Boniface de Winnipeg
- Cambodge : Lycée Français René Descartes de Phnom Penh
- Chili : Lycée français Antoine de Saint Exupéry, Santiago
- Emirats Arabes Unis : Lycée Français International AFLEC Dubaï
- Espagne : Lycée René Verneau de Gran Canaria, université de Cordoue
- Japon : Ecole Internationale Franco-Japonaise de Tokyo
- Guatemala : Lycée Français Jules Verne, Fraijanes
- Italie : Institut Saint Dominique, Rome
- Liban : Lycée International Elite, Beyrouth
- Maroc : Ecole Française Internationale de Casablanca
- Mexique : Lycée Franco-mexicain
- République Tchèque : Lycée Français de Prague
- Roumanie : Ecole Française Internationale de Bucarest
- Suisse : Haute Ecole Pédagogique du canton de Vaud
- Tunisie "Lycée international Victor Hugo de Djerba"
- Uruguay : Lycée Français Jules Supervielle, Montevideo

Relations internationales

Contact :
ri.inspe@uca.fr

ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE ET RESSOURCES INFORMATIQUES

L'INSPE met à la disposition des usagers des ressources informatiques, matérielles et logicielles.

De nombreuses informations sont consultables sur le site de la Direction des Systèmes d'Information : <https://dsi.uca.fr/accueil/>

Vous y trouverez le catalogue des services : <https://dsi.uca.fr/catalogue-de-services/>

et, en particulier, le guide d'accueil de l'ENT : https://cdn.uca.fr/images/ent/guide_accueil_ent_fr.pdf

Nous vous rappelons que tout-e utilisateur-trice est tenu de respecter la charte générale à l'usage des ressources numériques, consultable dans l'ENT, rubrique "Mon compte, onglet "Droit à l'image / Chartes

ACCÈS WIFI

Des points d'accès wifi sont disponibles à l'INSPE Clermont Auvergne.

Lors de votre première connexion :

- 1) Dans la liste des réseaux Wi-Fi disponibles, sélectionnez "eduroam" et cliquez sur "Se connecter"
- 2) Dans la zone "Nom d'utilisateur", entrez votre identifiant ENT ou votre adresse mail UCA
- 3) Dans la zone "Mot de passe", entrez votre mot de passe d'accès à l'ENT et cliquez sur "OK"

Vous êtes maintenant connecté-e au réseau WiFi de l'UCA et votre authentification a été enregistrée sur votre ordinateur.

Le réseau Eduroam est disponible dans la plupart des universités françaises (voir <https://www.eduroam.fr/>)

Pour consulter le site de l'INSPE : inspe.uca.fr

Pour consulter le site de l'université Clermont Auvergne : uca.fr

Pour accéder à l'environnement numérique de travail (ENT) : ent.uca.fr

En cas d'oubli de notre mot de passe, cliquez sur le lien "Mot de passe oublié ?" sur la page d'accès de l'ENT.

ACCÈS AUX POSTES INFORMATIQUES

Des postes informatiques en libre accès sont à la disposition des étudiants à la bibliothèque de l'INSPE Clermont-Auvergne.

En dehors des heures de formation, les salles informatiques du site de Chamalières (bâtiment E, 3ème étage) peuvent être utilisées par les étudiant-e-s en libre service.

Pour les autres sites de formation (Le Puy, Moulins, Aurillac) se renseigner auprès des responsables.

PRÊT DE MATÉRIELS NUMÉRIQUES

L'INSPE dispose d'équipements numériques (caméscope, enregistreur audio, tablettes, appareil photo). Prioritairement destinés aux formateurs, ces équipements peuvent toutefois être empruntés par des étudiants, sous la responsabilité d'un formateur, au nom duquel le prêt sera enregistré.

Modalités de réservation :

Site de Chamalières : par courriel à l'adresse suivante : resa-info.inspe@uca.fr

Sites d'Aurillac, de Moulins et du Puy-en-Velay : s'adresser au correspondant informatique du site.

Le matériel doit être réservé au moins une semaine à l'avance. Ce délai est nécessaire pour assurer à l'emprunteur la disponibilité du matériel.

Le formateur responsable devra préciser :

- le nom de l'étudiant emprunteur
- le matériel voulu
- la date de l'emprunt
- la durée de l'emprunt
- le lieu d'utilisation

Le matériel doit être retiré auprès du service informatique à Chamalières ou auprès du correspondant informatique pour les autres sites. Il doit être rapporté dès la fin de son utilisation avec tous ses accessoires (câble, chargeur, carte mémoire, etc.).

Le matériel est prêté dans le cadre exclusif des missions de l'INSPE. L'emprunteur est responsable du matériel utilisé et doit être vigilant à l'égard de tout risque de perte, vol ou détérioration, en particulier si les équipements sont utilisés en dehors des locaux de l'INSPE.

Service informatique

Bâtiment E, 3^e étage, Chamalières

Tél. 04.73.31.71.98

Responsable : Stéphane Vallégeas
informatique.inspe@uca.fr

UTILISATION DE L'ENT ET DE LA PLATEFORME DE TRAVAIL MOODLE

ACTIVER SON COMPTE ENT

Connectez vous à l'adresse <https://ent.uca.fr/>

- Cliquer sur [Première connexion ?](#)
- Choisir « Activer votre compte »

• [Activer votre compte](#)

Pour se connecter à votre environnement numérique de travail vous devez vous munir de votre numéro de dossier (celui-ci vous a été transmis par mail à la fin de votre inscription ou sur votre carte étudiante) et saisir votre date de naissance.

- Suivez la procédure durant laquelle vous devrez indiquer votre N° de dossier (fourni lors de votre inscription), votre date de naissance, votre adresse mail personnelle, votre adresse mail UCA et un mot de passe.
- Vous devrez avoir accès à vos SMS et à votre boîte mail personnelle pour valider votre compte.

Vous trouverez des tutoriels dans la base de connaissance de l'UCA à l'adresse : <https://confluence.dsi.uca.fr/x/bREhBQ>

Pour changer son mot de passe ENT

- Se connecter à l'ENT
- Cliquer sur votre photo en haut à droite
- Cliquer sur Mon compte puis onglet Mot de passe

RÉCUPÉRER VOTRE MOT DE PASSE

Récupérer ses accès à l'ENT

Si vous n'avez plus accès à votre ENT (oubli de votre mot de passe, compte bloqué), vous devez réinitialiser votre mot de passe.

- Connectez vous à l'adresse <https://ent.uca.fr/>
- Cliquez sur Mot de passe oublié ? et suivez la procédure [Mot de passe oublié ?](#)

Vous devrez avoir accès à vos SMS et à votre boîte mail personnelle pour valider le changement de mot de passe.

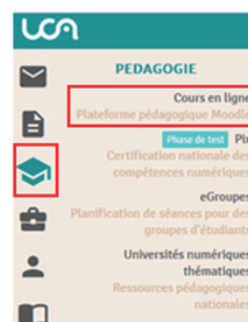
En cas de difficulté, vous trouverez de nombreuses informations et tutoriels dans la base de connaissance accessible par l'ENT, bouton Assistance, puis Base de connaissance ou en cliquant sur <https://confluence.dsi.uca.fr/>

Vous pouvez également obtenir de l'aide faisant une demande au Centre De Service : <https://jira.dsi.uca.fr/plugins/servlet/desk/portal/28/create/193>

PLATEFORME DE FORMATION MOODLE

Dans l'ENT, le menu « Mes cours » vous permet d'accéder à vos cours en ligne, c'est-à-dire à la plateforme de formation.

Dans « Mes espaces », vous trouverez un espace de cours pour chacune de vos unités d'enseignement.



Référent Moodle INSPÉ

Mickaël Touzet
mickael.touzet@uca.fr

UTILISATION DE MICROSOFT 365

Durant cette année universitaire vous aurez besoin d'utiliser les outils de microsoft 365 (teams, word, excel...).

Notre établissement a souscrit à l'offre Microsoft Office 365, et permet ainsi à tous les étudiants, enseignants/chercheurs et personnels de bénéficier des logiciels de la suite Office 365 en ligne et de les installer sur son PC personnel, tablette ou encore téléphone portable.

Vous pouvez installer et l'utiliser sur 5 appareils par personne.

Avant de pouvoir utiliser ces logiciels, vous devez créer un compte Microsoft Office 365 dans l'ENT.

CRÉATION DU COMPTE OFFICE 365 :

Étape 1 : Rendez-vous sur la page de l'ENT > Menu > Outils Collaboratifs > Microsoft Office 365

Étape 2 : Sur cette page Activation, vous avez la possibilité de faire une demande d'ouverture de compte Microsoft Office directement en cliquant sur "Je demande mon compte".

A droite : Retrouvez l'état actuel de votre compte et la date de création ou de suppression.

A gauche : Retrouvez toutes les informations et tutoriels concernant la suite Office 365.

Étape 3 : En cliquant sur "Je demande mon compte", une demande est directement envoyée à notre équipe pour la création de votre compte Office 365.

The screenshot shows the 'Mon Compte Microsoft O365' interface. At the top, there's a title bar with 'Mon Compte Microsoft O365' and a three-dot menu icon. Below this is a teal bar labeled 'Activation'. The main content area is split into two columns. The left column is titled 'Mon compte' and shows 'Etat du compte: Supprimé' and 'Date de suppression: Non renseignée'. Below this is a teal button labeled 'Je demande mon compte'. The right column is titled 'Informations' and contains text about the institution's subscription to Microsoft Office 365, followed by a 'Besoin d'aide?' section with two links: 'Comment installer la suite Office 365?' and 'Prise en main Teams'.

Étape 4 : Une fois avoir cliqué sur "Je demande mon compte", l'état du compte affiche "en cours de création". Le temps de demande de création est d'environ 5 min.

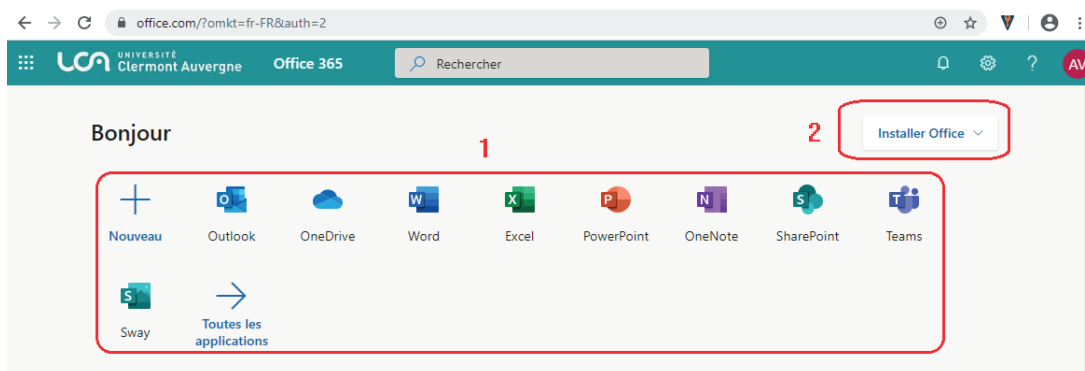
The screenshot shows the 'Mon Compte Microsoft' interface. At the top, there's a title bar with 'Mon Compte Microsoft' and a three-dot menu icon. Below this is a teal bar labeled 'Activation'. The main content area is split into two columns. The left column shows 'Etat du compte: En cours de création' and 'Date de demande: le 28/09/2020 à 16:31'. The right column contains the same 'Informations' text as the previous screenshot, including the 'Besoin d'aide?' section with links to 'Comment installer la suite Office 365?' and 'Prise en main Teams'. At the bottom of the right column, there is a message: 'Votre compte est en cours de traitement. A la fin de l'opération un email vous sera envoyé.'

Étape 5 : Une fois votre compte créé, vous avez la possibilité de vous connecter à Office ou bien de supprimer votre compte.



Remarque : vous pouvez installer Office 365 sur un PC Windows ou un Mac, mais pas sur ChromeBook. Pour ce type d'ordinateur, seule la version en ligne sera utilisable.

En cliquant sur "Se connecter à Office", accédez à l'ensemble des services offerts par Office 365 Éducation en ligne et/ou téléchargez la suite sur votre PC personnel, votre tablette et/ou votre téléphone portable.



Une banque créée par des collègues, ça change tout.

- L'expertise d'une banque dédiée
- Une banque coopérative
- Un service de banque en ligne
- L'expertise de conseillers
- Des assurances adaptées

Crédit Mutuel
Enseignant

Massif Central

59 b boulevard Lafayette 63000 Clermont Ferrand Tél : 04 73 91 28 40 Courriel : 11621@creditmutuel.fr	27 rue Gambetta 03000 Moulins Tél : 04 73 91 28 40 Courriel : 11621@creditmutuel.fr	52 route d'Espalion 12850 Onet-Le-Château Tél : 04 73 91 28 40 Courriel : 11621@creditmutuel.fr
--	--	--

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Gailland-Barthes, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 388 505 354 - N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du Code monétaire et financier.

Conduite à tenir URGENCE INCENDIE

INSPE CHAMALIERES 36 AV JEAN-JAURES 63400 CHAMALIERES



VOUS DÉCOUVREZ UN DÉPART DE FEU

- 1 GARDEZ VOTRE CALME**
- 2 PRÉVENEZ**
- 3 TENTEZ L'EXTINCTION DU FOYER NAISSANT**
si vous êtes formé à la manipulation des extincteurs
- 4 ÉVACUEZ ET RENDEZ COMPTE AUX SECOURS**

appelez Pompiers **18** ou **112** → Déclenchez le signal d'alarme →

VOUS ENTENDEZ L'ALARME INCENDIE

- 1 LIMITEZ LES ÉVENTUELS DÉGÂTS**
- Fermez les fenêtres et les portes mais pas à clé
- Débranchez les appareils électriques
- 2 ÉVACUEZ DANS LE CALME**
- Ne revenez pas en arrière
- N'utilisez pas les ascenseurs
- Suivez les Indications des guides d'évacuation
- Prenez les escaliers les plus proches
- 3 REJOIGNEZ RAPIDEMENT**
- Les points de rassemblements
- **PARKING AV JEAN-JAURES**
- **ARRIÈRE DU BÂTIMENT**
- Ou un espace d'attente sécurisé, réservé aux personnes à mobilité réduite

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

- 1 ATTENDEZ QUE LA CAGE D'ESCALIER SOIT DÉGAGÉE**
et descendez après le flux principal
- 2 PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP MOBILE**
Accompagnement rapproché
- 3 PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP À MOBILITÉ RÉDUITE**
Transport à bras
- Faites suivre le fauteuil
- Sinon mettez la personne en situation de handicap dans un espace d'attente sécurisé et transmettez son emplacement

N'utilisez pas les ascenseurs. Ne revenez pas en arrière. → **INFORMER LES POMPIERS SUR PLACE**

Conduite à tenir URGENCE MÉDICALE

INSPE CHAMALIERES 36 AV JEAN-JAURES 63400 CHAMALIERES

EN CAS D'ACCIDENT CORPOREL

- 1 GARDEZ VOTRE CALME**
- 2 PRÉVENEZ**
- En cas de malaise avec perte de connaissance, prévenez immédiatement l'accueil 04.73.31.71.52
7h15-15h15 ou une personne SST à proximité
Ou le **15-18**
- 3 CONSIGES LORS DE L'APPEL AUX SECOURS**
- Soyez clair et concis
- Présentez-vous
- Donnez précisément votre emplacement :
- Précisez le type d'incident rencontré et le nombre de blessés
- Ne jamais raccrocher sans y avoir été invité
- 4 AUTRES TYPES D'INCIDENT**
- Pour tout autre incident ou accident relevant de l'hygiène, de la santé et de la sécurité, le registre de santé et sécurité au travail est disponible dans le bureau de la chef de centre

Appelez l'accueil **31 71 52** ou personne SST → appel Pompiers **18** ou **112** - SAMU **15** → Un défibrillateur est disponible à l'accueil

EMPLACEMENT DU DÉFIBRILLATEUR
ACCUEIL ENTREE BÂTIMENT
 

RECHARGEMENT de BATTERIE LITHIUM PERSONNELLE SUR LE LIEU DE TRAVAIL POUR LES AGENTS DE L'UCA

L'utilisation, la charge et le stockage de batteries lithium présentent des risques



L'UCA tolère, en secours uniquement, la recharge de la batterie lithium de votre vélo à assistance électrique (VAE) ou de votre trottinette sur votre lieu de travail. Pour cela, vous devez **respecter strictement** les consignes ci-dessous.

Attention Les batteries ci-dessous, sont interdites dans les locaux de l'UCA		
Batteries choquées et/ou endommagées	Batteries « maison »	Batteries dépourvues de BMS (Battery Management System)

Consignes

Respecter les instructions du fabricant (zone de stabilité de la batterie pour sa température, nombre de charge, pas de décharge complète ...)	
Utiliser le chargeur d'origine et s'assurer que les fils électriques ne soient pas un obstacle et en bon état	
Surveiller continuellement votre batterie tout au long de sa charge. Pas de charge la nuit ni en cas d'absence	
La pièce, où la batterie sera rechargée, devra être adaptée : ventilée, éloignée de toutes sources de chaleur, d'humidité, de produits inflammables ou de combustibles	
Débranchez systématiquement la batterie en fin de charge (présence d'un indicateur ou recommandation sur un temps de charge)	
En cas d'alarme incendie prenez votre batterie pour évacuer ou indiquer au responsable d'évacuation le numéro de la pièce dans laquelle est localisée votre batterie	
En cas d'échauffement anormal, d'odeur, de gonflement, sortez immédiatement votre batterie à l'extérieur et prévenir le PC sécurité (42) ou l'accueil du site	

VIE ÉTUDIANTE

ASSOCIATIONS DES ÉTUDIANTS

AURILLAC

"BDE Aurillac"

Le bureau des étudiants d'Aurillac organise la vie étudiante sur le site : actions culturelles, sportives et éducatives.

Ces actions sont, en partie, en lien avec les collectivités territoriales.

CHAMALIÈRES

"Un pied dans l'école" : bde.especlermont@gmail.com

L'association "Un pied dans l'école" des étudiants de l'INSPE Clermont auvergne est membre de l'Office central de la coopération à l'École (OCCE).

Elle favorise la construction et la cohésion du groupe étudiant.

Elle propose des activités culturelles, sportives, artistiques et souhaite mettre en place un climat



bde_inspe

LE PUY

"BDE le Puy" : bdeinspelv2@gmail.com

Le bureau des étudiants du site du Puy organise la vie étudiante sur le site : propositions d'activités culturelles, sportives et éducatives.

Une partie de ces propositions sont en lien avec les activités gérées par la ville du Puy-en-Velay.

MOULINS

BDE des Teq de co (BDE commun IUT Moulines et INSPE Auvergne)



bde_tc_inspe_moulines

Un pied dans l'école

Bureau : salle B001,
Boîte aux lettres : salle B006 (espace administratif Inspé
Instagram: BDE INSPE

RESTAURATION

Des services de restauration sont disponibles sur chacun des sites de l'INSPE Clermont Auvergne.

La restauration du siège de Chamalières est gérée par le CROUS au bâtiment B.

Le site d'Aurillac est géré par le CROUS.

Les sites de Moulines et du Puy-en-Velay disposent d'une restauration organisée en lien avec les collectivités territoriales et agréée par le CROUS.

- Tarif étudiant 2020 : Un repas complet pour 3,30 euros composé d'une entrée, d'un plat principal et d'un fromage ou un dessert et de pain. (Formation Continue : 7,15 euros).
- Paiement possible avec IZLY ou en espèces
- Plus d'informations sur le site du Crous : <http://www.crous-clermont.fr/>

Paiement IZLY

Izly est un compte en ligne. Il permet aux étudiants de payer sur tous les points de restauration des CROUS, avec son smartphone, avec la carte étudiante ou la carte de restauration CROUS. Le chargement de la carte se fait par carte bancaire en ligne sur www.izly.fr ou par prélèvement.

Activez votre compte en utilisant le lien d'activation reçu par mail sur votre mail étudiant lors de votre inscription administrative.

HORAIRES D'OUVERTURE

Chamalières

Lundi au vendredi
11h30 - 13h45

Aurillac

Lundi au vendredi
11h30 - 13h30

Le Puy-en-Velay

Lundi au vendredi
11h30 - 13h30
Cartes :
A récupérer à la Mairie

Moulines

Lundi au vendredi
12H - 13h

ACTIVITÉS SPORTIVES (SUAPS)

Le Service Université des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) proposent, toute l'année, de nombreuses manifestations. Dix enseignants d'Éducation Physique et Sportive et de nombreux vacataires sont chargés d'organiser et d'encadrer les activités sportives proposées. Recrutés sur des "postes à profil", ils sont le plus souvent spécialistes des activités qu'ils enseignent. Ils restent néanmoins convaincus de leur rôle auprès du plus grand nombre et, notamment, des débutants et des étudiants "les moins sportifs".

Plus de trente activités sont proposées à des moments de pratique variés (soirée, journée, midi, week-end).

Site du Puy en Velay : Le SUAPS est présent sur le site et cette année encore les activités encadrées proposées aux étudiants étaient nombreuses : natation, basket, multisports, musculation, boxe, fitness, biking...

Toutes ces activités seront reconduites à la rentrée de septembre et pour l'année prochaine les projets sont déjà nombreux : aménagement d'une salle dédiée au SUAPS sur le site de l'INSPE du Puy et de nouvelles possibilités d'activités : danse et yoga.

Site d'Aurillac : possibilité de pratiquer la musculation, la préparation physique, la remise en forme.

Site de Moulins : propose un programme d'activités. Un city stade est disponible pour les étudiants.

SUAPS	
15 bis rue Poncillon 63000 Clermont Ferrand Tél : 04 73 29 32 01 sport.uca.fr	Référent SUAPS Aurillac : Davis GAUZINS david.gauzins@uca.fr
Référent INSPÉ Chamalières : Patrick Babut patrick.babut@uca.fr	Référent SUAPS Moulins : Mickael Bellec mickael.bellec@uca.fr
	Référent SUAPS Le Puy : secretariat43.inspe@uca.fr

ACTIVITÉS CULTURELLES (SUC)

Le SUC vous propose des pratiques artistiques dans ses ateliers et stages encadrés, des manifestations culturelles (spectacles, projections, expositions, concerts, éditions, festival de littérature, installations, performances...) produites dans les ateliers, dont vous êtes les acteurs, avec les équipes professionnelles et les artistes invités.

Les ateliers peuvent être choisis en pratiques de loisir ou au titre d'une validation dans votre cursus. La programmation d'évènements s'enrichit tout au long de l'année.

Retrouvez toutes les propositions d'ateliers et stages, les modalités d'inscription et informations sur le site culture.uca.fr.

Arts de la scène : Cirque, danse et théâtre

Arts plastiques : Créations plastiques (carnet de voyage, dessin, gravure, installations, peinture, sculpture)

Arts – sciences – techniques - société : Arts visuels et audiodescription, art et santé, art et science

Cinéma : Création et production de films : art vidéo, documentaires, éducation aux images et médias, expérimental, V-jing, mashup

Lire-écrire : Écriture et lectures publiques et multimédia, rencontres avec des écrivains, rédaction et édition d'une revue, écriture critique

Musique : Musique assistée par ordinateur, conception / réalisation / animation d'une émission de radio sur la musique classique, pratiques instrumentale et vocale

SUC
29 boulevard Gergovia 63037 Clermont Ferrand Tél : 04 73 34 66 03 www.culture.uca.fr

Comment s'informer à l'INSPÉ ?
En consultant le site internet de l'INSPÉ, de l'université et les panneaux d'affichage. Mission action culturelle de l'INSPÉ : culture.inspe@uca.fr

SERVICE UNIVERSITÉ HANDICAP (SUH) ET SERVICE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE (SSU)

Si vous êtes atteint d'un handicap temporaire ou définitif, d'ordre moteur, sensoriel, psychologique ou lié à une maladie invalidante, que vous soyez étudiant en présentiel ou à distance, le Service Université Handicap (SUH) peut vous accompagner pour définir et mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation de votre parcours universitaire. Il intervient pour la mise en place des aménagements de compensation nécessaires pour vos études et vos examens.

Le SUH vous reçoit dans ses locaux accessibles.

Les référents "handicap" à l'INSPÉ sont à votre écoute.

N'hésitez pas à les joindre :

- **Chamalières :**

Marie-Pierre RIEUTORT
M-Pierre.RIEUTORT@uca.fr
04 73 31 71 71



SUH

Maison de la vie étudiante
Campus des Cézeaux
Tél : 04 73 40 75 95
suh@uca.fr
handicap.uca.fr

- **Aurillac :**

Cécile Mahnès, infirmière, reçoit les étudiants du lundi au jeudi 8h45 à 11h45 et de 12h30 à 16h30 / le vendredi de 8h45 à 13h00.
Psychologue : Margot ROUQUIER-SALVAGE - présente 3h / semaine
Travailleur social : Jérôme GATTIER - présent 3h / semaine

- **Puy-en-Velay :**

Sylvie Vidal, infirmière. Les horaires seront donnés à la rentrée.

Le Service de Santé Universitaire (SSU) accueille tous les étudiants et offre :

- un accès aux soins (soins et suivis infirmiers), des consultations médicales (médecine générale, gynécologie, maïeutique, neuropsychologie, sport...);
- une aide et un soutien psychologique (Bureau d'aide psychologique universitaire);
- un accès aux droits et une aide psychosociale (assistants sociaux);
- de la prévention (bilans, dépistage IST et hépatites, vaccinations);
- de la prévention collective (avec les Etudiants Relais Santé);
- un aménagement des études et des examens pour les étudiants en situation de handicap en relation avec le SUH.

SSU

25 rue Etienne Dolet
Tél : 04 73 34 97 20
ssu@uca.fr
sante.uca.fr



Le SUH travaille en collaboration avec le SSU, les scolarités, les enseignants et les relais de proximité handicap afin que les étudiants bénéficient d'une prise en charge optimale.

CRÈCHE UNIVERSITAIRE "LES PASCALOUPS"

A la rentrée 2015, la crèche universitaire "Les Pascaloups" a ouvert ses portes sur le campus des Cézeaux. Les personnels et les étudiants peuvent bénéficier de cette structure multi-accueil pour leurs enfants âgés de 2 mois à 4 ans.

Services proposés :

- Une structure de 40 places située 3 avenue Blaise Pascal, sur le Campus des Cézeaux ;
- Une surface de 430 m² aux normes basse consommation, avec un jardin clos de 250m²
- Un accueil des enfants de 2 mois et demi jusqu'à 4 ans ;
- Une amplitude horaire de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi ;
- Une équipe de professionnels de la petite enfance mixant compétences santé et éducation. A sa tête, une directrice éducatrice jeunes enfants. Et aussi, une infirmière directrice adjointe, une éducatrice jeunes enfants, des auxiliaires de puériculture et des auxiliaires petite enfance ;
- Un Médecin référent pour garantir une veille sanitaire.

Le comité de pilotage de la crèche se réunit au minimum une fois par an, sur la période de mai / juin, pour attribuer les places disponibles selon les demandes et les critères définis par l'établissement.

CRÈCHE LES PASCALOUPS

Campus des Cézeaux
3 avenue Blaise Pascal
Directrice : Mme Delphine MORVAN
pascaloups@uca.fr

SERVICE SOCIAL UCA

Écoute, soutien, conseil, information, accès aux droits, orientation

Le service social du SSU a pour mission l'accompagnement social des étudiants. Il est soumis au secret professionnel, dans le cadre du code civil et du code de déontologie. Il exerce son activité dans une équipe pluridisciplinaire et a un rôle actif dans la prévention et la promotion de la santé.

Les assistants de service social reçoivent sur rendez-vous les étudiants en difficultés (problèmes personnels, psychologiques, de santé, familiaux, matériels, d'orientation et/ou relatifs à leurs conditions de vie étudiante. L'objectif visé étant de construire avec l'étudiant un projet personnel le conduisant vers l'autonomie.

Dans ce cadre, les assistants de service social proposent aux étudiants des entretiens individuels permettant d'aborder ensemble leurs préoccupations.

Sur chaque site de l'INSPÉ, il existe un comité de veille et d'écoute pour faire face à la détresse psychologique des étudiants.

À Chamalières, les membres de ce comité sont Catherine BRIAT, Claire MOAL et Guillaume MILIEN.

À Moulins, ce sont le gestionnaire et la responsable de site.

Au Puy en Velay, il s'agit de la gestionnaire de site.

SERVICE SOCIAL

Tél : 04 73 34 97 20
www.sante.uca.fr

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES : CELLULE Alex

Dans le but de lutter contre les violences sexistes et sexuelles, le comité égalité et lutte contre les discriminations de l'Université Clermont Auvergne a mis en place Alex, la cellule d'écoute et d'accompagnement face aux violences sexistes et sexuelles et aux discriminations.

Vous pensez être victime ou témoin d'un acte de violence sexiste, sexuelle ou discriminatoire ?

La cellule Alex est là pour vous écouter et vous accompagner.

Que vous soyez étudiant, étudiante ou personnel exerçant à l'université ou au sein du Crous, contactez-nous :

- appeler ce numéro : 07 88 91 82 86 du lundi au vendredi de 9h à 17h
- ou envoyer un mail à : cellule-vssdiscriminations@uca.fr

Cette cellule a pour mission d'être un lieu d'écoute, d'aide et d'accompagnement des membres de la communauté universitaire (étudiants et personnels).

Référent Egalité au sein de l'INSPE : Lila LAMROUS (lila.lamrous@uca.fr). Le référent peut recueillir les demandes d'aide et de soutien et orienter

INFIRMERIE

Sur les sites du Puy-en-Velay et d'Aurillac une infirmerie est accessible.

Sur le site de Moulins un dispositif de santé a été mis en place avec la création du Campus en partenariat avec l'agglomération Moulinoise.

Sur le site de Chamalières une trousse de soin est disponible à chaque étage dans tous les bâtiments.

Les étudiants de l'INSPÉ bénéficient également des services de santé universitaire de l'UCA.

STATIONNEMENT

AURILLAC

Des travaux vont fortement impacter le stationnement et le fonctionnement du campus universitaire durant toute l'année universitaire. Il est donc vivement conseillé d'opter pour un mode de transport alternatif : Bus (arrêt à 2 minutes à pied - Rue de l'Égalité), vélo (rack sur le parvis central, à pied (à 10 minutes du centre ville), covoiturage.

CHAMALIERES

Le parking de l'INSPE de Chamalières est accessible uniquement aux étudiants et aux fonctionnaires stagiaires rentrant dans l'une ou plusieurs des conditions stipulées ci-dessous :

- Les dérogations seront acceptées pour les étudiants dont le domicile est situé hors agglomération Clermontoise (non concerné par le réseau T2C) et/ou à plus d'une heure (en moyenne) de transports en commun de l'INSPE. (Source T2C) - Lien des communes membres de l'agglomération Clermont Auvergne Métropole : <https://www.clermontmetropole.eu/ma-metropole/la-carte-et-le-territoire/les-communes-membres/>
- Les étudiants en situation de handicap ou personne à mobilité réduite.
- Les étudiants ayant un contrat de travail (en plus de leur parcours de formation) ou un cumul d'activité.

Les étapes à suivre pour effectuer votre demande :

- Remplissez le formulaire de demande de dérogation disponible sur le lien suivant : <https://forms.office.com/r/Ef5CT4CmC5> ou via le QR code ci-dessous;
- Une fois que vous avez complété et validé le formulaire, veuillez préparer toutes les pièces justificatives requises;
- Envoyez toutes les pièces justificatives à l'adresse e-mail suivante : stationnement.inspe@uca.fr.

Veuillez noter vos noms et prénoms dans le mail, il est impératif de fournir toutes les pièces justificatives demandées. Toute pièce manquante entraînera un refus de votre demande.

Nous vous remercions de respecter scrupuleusement cette procédure afin de faciliter le traitement de votre demande de dérogation d'accès au parking.

Formulaire de demande de dérogation :



ADRESSES UTILES

LA MUTUELLE DES ETUDIANTS (LMDE)

18, rue Georges Clémenceau - 63 000 Clermont-Ferrand
Site : www.lmde.fr

SOCIETE MUTUALISTE DES ETUDIANTS DE LA REGION RHÔNE-ALPES AUVERGNE (SMERRA)

23, boulevard Paul Pochet Lagaye - 63 000 Clermont-Ferrand
Site : www.smerra.fr

CROUS

25, rue Etienne Dolet - 63 000 Clermont-Ferrand
Tél : 04.73.34.44.00
Site : www.crous-clermont.fr

RECTORAT D'ACADEMIE

avenue Vercingétorix - 63 000 Clermont-Ferrand
Tél : 04.73.99.30.00
Site : www.ac-clermont.fr

ESPACE D'ACCUEIL ETUDIANTS

30 rue Etienne Dolet - 63 037 Clermont-Ferrand
espace.accueil.etudiant@crous-clermont.fr
Tél : 04.73.34.95.71
Site : <https://www.crous-clermont.fr>

AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL)

Maison de l'habitat - 129, avenue de la République - 63 100 Clermont-Ferrand
Tél : 04.73.42.30.75
Site : www.adil63.org

ACTION LOGEMENT SERVICES

44 boulevard du Pont Rouge 15 000 Aurillac
Tél : 04.71.45.40.48
Site : www.actionlogement.fr

ACTION LOGEMENT SERVICES

71 rue Faubourg Saint-Jean 43 000 Le Puy en Velay
Tél : 04.71.04.56.65
Site : www.actionlogement.fr

ACTION LOGEMENT SERVICES

18 rue Blatin 63 000 Clermont-Ferrand
Tél : 04.73.29.43.43
Site : www.actionlogement.fr

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU PUY-DE-DÔME

Cité administrative - rue Pélissier - 63 032 Clermont-Ferrand
Tél : 08.20.25.63.10
Site : www.puydedome.caf.fr

LIVRET DE FORMATION DE L'INSPÉ CLERMONT AUVERGNE

INSPÉ Clermont auvergne,
36, avenue Jean Jaurès C.S. 20 001
63407 Chamalières Cedex
Tél : +33 (0)4 73 31 71 50

